

Ménages où une personne apparentée a une incapacité

Pour compléter le portrait des ménages où existent des liens familiaux, le présent chapitre explore la situation des adultes ayant une incapacité vivant avec une ou des personnes apparentées. Tel qu'il est expliqué au chapitre 4, ces ménages sont composés d'au moins deux adultes unis par des liens autres que les liens parent-enfant, tels que frères et sœurs, tante et nièce, etc. Ces ménages peuvent être familiaux ou non familiaux. S'il s'agit de ménages familiaux, la personne ciblée avec incapacité ne fait pas partie de la famille ou ne fait pas partie de la famille principale. Les ménages à trois générations sont inclus dans ce type lorsque la personne âgée a une incapacité. Sauf quelques-unes des personnes âgées de ménages à trois générations, les personnes à l'étude dans ce chapitre n'ont pas de conjoint.

Trois groupes de ménages sont comparés : les ménages où une personne apparentée a une incapacité (groupe 1), ceux où une personne apparentée ainsi qu'une autre personne ont une incapacité (groupe 2) et les ménages où vivent des personnes apparentées, mais où personne n'a une incapacité (groupe 3). Environ le quart (27 %) du total des ménages où une personne apparentée a une incapacité font partie du second groupe, c'est-à-dire qu'une autre personne a aussi une incapacité.

Les personnes ayant une incapacité apparentées à une autre personne du ménage seront décrites quant à leurs caractéristiques sociodémographiques et à celles de leur incapacité. Les ménages dont elles font partie seront décrits ensuite. Les caractéristiques socioéconomiques des trois groupes de ménages seront comparées, à l'aide d'indicateurs pour ce qui est des personnes ou des ménages. Les relations sociales et l'état de santé des proches de ces personnes avec incapacité seront ensuite comparés avec ceux des personnes de ménages semblables, mais où personne n'a d'incapacité.

10.1 Caractéristiques des personnes avec incapacité et de leur ménage

10.1.1 Caractéristiques des personnes avec incapacité

Les personnes ayant une incapacité vivant avec une personne apparentée sont surtout des femmes (66 %) (tableau 10.1). Hommes et femmes de ce groupe ont sensiblement le même âge; 39 % ont de 35 à 64 ans et la majorité (61 %) ont 65 ans et plus. Plus de la moitié de ces personnes (61 %) sont mariées¹, veuves, séparées ou divorcées, alors que 39 % sont célibataires.

Tableau 10.1

Groupe d'âge des personnes ayant une incapacité vivant avec une personne apparentée, Québec, 1998

	Hommes	Femmes	Sexes réunis
	%		
35-64 ans	43,6 *	37,2 *	39,3
65 et plus	56,4 *	62,8	60,7
Total	33,5	66,5	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Le tableau 10.2 présente les caractéristiques de l'incapacité des personnes apparentées. Environ la moitié des personnes ciblées ayant une incapacité sont classées au niveau modéré (34 %) ou grave (19 %) de l'incapacité. Un peu plus de la moitié (55 %) sont considérées dépendantes selon l'indice de désavantage lié à l'incapacité; 25 % sont limitées dans leurs activités, ce qui constitue un niveau moindre de désavantage. La nature exclusive de l'incapacité est celle liée à la motricité seulement pour 45 % des personnes et les

1. Il s'agit, dans ces rares cas, de personnes âgées vivant dans des ménages à trois générations.

limitations multiples pour 43 %. Ce sont en grande majorité des incapacités apparues à l'âge adulte, soit à 15 ans ou plus (86 %). On n'observe de variation en fonction du sexe pour aucune de ces caractéristiques.

Tableau 10.2
Caractéristiques de l'incapacité, personnes ayant une incapacité vivant avec une personne apparentée, Québec, 1998

	%
Gravité de l'incapacité	
Légère	47,4
Modérée	33,6 *
Grave	18,9 *
Indice de désavantage	
Dépendance légère, modérée ou forte	55,3
Limitations dans les activités	24,9 *
Sans désavantage	19,7 *
Nature exclusive de l'incapacité	
Communication seulement	7,7 **
Motricité seulement	44,5
Intellect/santé mentale seulement	5,1 **
Incapacités multiples	42,7
Âge d'apparition de l'incapacité	
Avant 15 ans	13,7 **
15 ans et plus	86,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Environ six des personnes ciblées sur dix (63 %) déclarent avoir besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne, soit pour les soins personnels (22 %), les tâches domestiques (47 %) ou les gros travaux ménagers (48 %), tel qu'il est illustré au tableau 10.3. Le besoin d'aide est présent dans des proportions semblables chez les hommes et les femmes. Parmi les personnes ayant besoin d'aide, 88 % en reçoivent; de plus, 36 %² ont des besoins d'aide non comblés (données non présentées).

2. Cette proportion a un coefficient de variation entre 15 % et 25 % et doit être interprétée avec prudence.

Tableau 10.3
Besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne des personnes ayant une incapacité vivant avec une personne apparentée, Québec, 1998

	%
Aide personnelle	22,1 *
Tâches domestiques	46,6
Gros travaux ménagers	47,7
Au moins une de ces activités	63,1

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Les personnes recevant de l'aide déclarent en recevoir de leurs frères, sœurs ou autres personnes apparentées (57 % des personnes); une proportion assez importante également déclare en recevoir de leurs fils ou filles (42 %). Les autres sources d'aide sont mesurées de façon imprécise et sont présentées à titre indicatif seulement. Concernant les membres de la famille qui apportent leur aide, il n'est pas possible de savoir s'ils vivent avec la personne ayant une incapacité.

Tableau 10.4
Sources de l'aide reçue¹ pour les activités de la vie quotidienne, personnes ayant une incapacité vivant avec une personne apparentée et recevant de l'aide, Québec, 1998

	%
Époux, conjoint	6,0 **
Fils, filles	42,4 *
Frères, sœurs, autres personnes apparentées	56,7
Amis, voisins, bénévoles, autres sources informelles	5,5 **
CLSC (du CLSC ou personne payée par le CLSC)	7,8 **
Autres sources formelles	10,3 **

1. Une personne peut utiliser plus d'une source d'aide.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

10.1.2 Caractéristiques des ménages

Le tableau suivant présente les types de ménages familiaux et non familiaux (selon la définition de l'Enquête sociale et de santé 1998) en fonction des trois groupes à l'étude. On observe que 22 % des ménages dans lesquels vivent les personnes ciblées ayant une incapacité (total des ménages avec incapacité) sont constitués de couples sans enfants, vivant ainsi avec une personne apparentée ayant une incapacité. Une proportion équivalente des ménages où vivent les personnes ciblées est constituée des familles biparentales (22 %) ou monoparentales (18 %); 38 % sont cependant classés « autres ménages », c'est-à-dire non familiaux.

On observe une association entre le type de ménage et les trois groupes de ménages créés pour cette étude. Dans l'ensemble, la proportion de familles biparentales³ est moins élevée dans le total des deux groupes où une personne apparentée a une incapacité que dans le groupe de ménages où personne n'a d'incapacité (22 % c. 45 %). À l'inverse, la proportion de familles monoparentales est plus élevée parmi le total des ménages avec incapacité que dans le groupe où personne n'a d'incapacité (18 % c. 1,7 %); le groupe où une personne apparentée et une autre personne ont une incapacité (groupe 2) se distingue particulièrement, plus du tiers appartenant à une famille monoparentale (35 %). Les couples sans enfants au domicile sont également plus nombreux dans le groupe 2 par rapport au groupe où personne n'a d'incapacité (37 % c. 11 %).

À titre descriptif, mentionnons que dans 59 % de l'ensemble des ménages avec personnes apparentées ayant une incapacité, celles-ci vivent avec au moins deux autres adultes; dans 37 % des cas, un seul adulte vit avec la personne ayant une incapacité. Dans une proportion moindre des cas (4,2 %)⁴, des personnes apparentées ayant une incapacité vivent ensemble, sans autre personne dans le ménage (données non présentées). Les

autres adultes sont des hommes et des femmes dans des proportions semblables, 47 % et 53 % respectivement. À titre descriptif également, il y a présence d'enfants mineurs dans 27 %⁵ des ménages comprenant une personne apparentée ayant une incapacité. Les échantillons sont insuffisants pour vérifier si la présence d'enfants est associée au groupe de ménages.

Pour compléter la description des ménages à l'étude, notons que les adultes vivant avec la personne ciblée ayant une incapacité se divisent également entre hommes et femmes (47 % et 53 % respectivement); cette proportion ne diffère pas entre les trois groupes de ménages. Le groupe d'âge des adultes vivant avec les personnes ciblées a aussi été comparé selon le groupe de ménage et ces deux variables se révèlent associées. Le tableau 10.6 montre que les ménages comprenant une personne apparentée avec incapacité comptent relativement plus d'autres personnes de 45-64 ans que le groupe des ménages où personne n'a d'incapacité (40 % c. 23 %). La proportion de personnes de 65 ans et plus est semblable dans les trois groupes. Un examen plus approfondi montre que la différence d'âge est surtout présente chez les hommes (42 % c. 19 %) et n'est pas significative chez les femmes (données non présentées).

3. Les familles biparentales incluent les familles intactes et recomposées.

4. Cette proportion a un coefficient de variation de plus de 25 % et est fournie à titre indicatif seulement.

5. Cette proportion a un coefficient de variation entre 15 % et 25 % et doit être interprétée avec prudence.

Tableau 10.5

Types de ménages familiaux et non familiaux selon le groupe de ménages avec personnes apparentées, Québec, 1998

Type de ménage	Ménages avec incapacité			Ménages où personne n'a d'incapacité
	Personne apparentée avec incapacité	Personne apparentée et autre personne avec incapacité	Total des ménages avec incapacité	
	%			
Couples sans enfants	16,4 **	36,7 **	21,8 *	11,3 *
Familles biparentales ¹	20,4 *	26,6 **	22,1 *	44,9
Familles monoparentales	11,8 **	35,2 **	18,1 *	1,7 **
Autres ménages	51,3	1,5 **	38,0	42,2

1. Inclut les familles recomposées.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Tableau 10.6

Groupe d'âge des personnes de 18 ans ou plus autres que la personne ciblée ayant une incapacité selon le groupe de ménages avec personnes apparentées, Québec, 1998

Groupe d'âge	Ménages avec incapacité			Ménages où personne n'a d'incapacité
	Personne apparentée avec incapacité	Personne apparentée et autre personne avec incapacité	Total des ménages avec incapacité	
	%			
18-34 ans	36,8	34,0 *	35,9	39,6
35-44 ans	12,9 **	11,5 **	12,4 *	27,4
45-64 ans	39,9	41,2 *	40,3	22,8
65 ans et plus	10,4 **	13,3 **	11,3 **	10,2

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

10.2 Caractéristiques socioéconomiques et participation au marché du travail

Plusieurs caractéristiques socioéconomiques seront comparées entre les trois groupes de ménages. Ce sont, pour le ménage, le niveau de revenu⁶ et le revenu annuel en dollars; pour les individus, la situation financière perçue et la scolarité relative (ajustée pour l'âge et le sexe). La participation au marché du travail sera examinée pour les personnes ayant une incapacité, puis pour les

autres personnes selon le groupe de ménage dont elles font partie. Les indicateurs utilisés sont, pour les personnes ayant une incapacité, le statut actuel d'emploi au cours de la semaine ayant précédé l'enquête (définition de Statistique Canada) et les limitations dans la capacité de travailler; pour l'ensemble des personnes du ménage, le statut d'activité habituelle au cours d'une période de 12 mois. Quelques renseignements supplémentaires concernant la couverture des dépenses de santé par une assurance privée seront présentés.

6. Voir la définition de cette variable dans le lexique.

Tableau 10.7

Statut d'activité habituelle des personnes ciblées avec incapacité et des autres adultes, ménages avec personnes apparentées, Québec, 1998

	Ménages avec incapacité		Ménages où personne n'a d'incapacité
	Personnes ciblées avec incapacité	Personnes autres que la personne ciblée avec incapacité %	
Hommes			
En emploi ou aux études	11,3 **	69,4	82,4
Tient maison, retraité ou sans emploi	88,7	30,6 *	17,6 *
Femmes			
En emploi ou aux études	22,4 **	62,0	61,5
Tient maison, retraitée ou sans emploi	77,6	38,0 *	38,5

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

10.2.1 Caractéristiques socioéconomiques

Contrairement à ce qui a été observé pour la plupart des types de ménages à l'étude, on n'observe pas de différence significative entre ces trois groupes de ménages pour ce qui est du revenu du ménage. Les ménages où une personne apparentée a une incapacité se situent au niveau pauvre ou très pauvre à 15 %⁷, au niveau moyen inférieur à 45 % et au niveau moyen supérieur ou supérieur à 40 % (données non présentées). Ces divers niveaux de revenus regroupent des proportions similaires des ménages où personne n'a d'incapacité. Pour ce qui est de l'individu, ni la perception de sa situation financière ni la scolarité relative ne sont associées au groupe de ménages.

Parmi les personnes apparentées ayant une incapacité, environ une sur trois (32 %) ⁸ a eu des dépenses liées à son état au cours de l'année de référence; seulement 14 %⁹ ont une assurance privée couvrant ce genre de dépenses.

10.2.2 Participation au marché du travail

Le tableau 10.7 présente le statut d'activité habituelle au cours d'une période de 12 mois pour les personnes ciblées avec incapacité et pour les autres adultes du ménage.

En grande majorité, les personnes ayant une incapacité tiennent maison, sont à la retraite ou sans emploi; c'est le cas aussi bien des hommes (89 %) que des femmes (78 %). Parmi les autres personnes que la personne ciblée, le statut d'activité habituelle se révèle associé au groupe de ménages dont elles font partie, chez les hommes seulement. Ainsi, dans les ménages avec une personne apparentée ayant une incapacité, 69 % des autres adultes masculins sont en emploi ou aux études contre 82 % dans les ménages sans incapacité. Quant aux femmes vivant avec une personne apparentée ayant une incapacité, autant sont en emploi que les femmes des ménages où personne n'a d'incapacité (62 %).

Chez les personnes ciblées ayant une incapacité et âgées entre 18 et 64 ans, le statut d'emploi actuel (définition de Statistique Canada) est présenté à la figure 10.1. Environ la moitié d'entre elles sont inactives sur le marché du travail, alors que 35 % ont un emploi. Parmi les personnes inactives, 69 %¹⁰ se déclarent incapables de travailler en raison de leur incapacité (données non présentées).

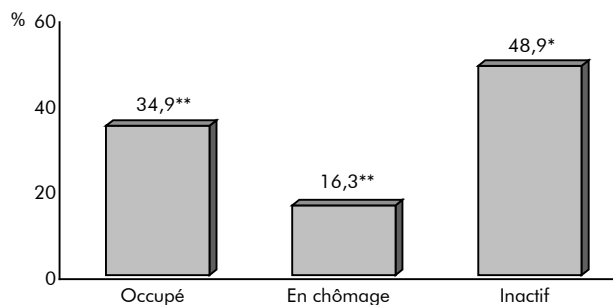
7. Cette proportion a un coefficient de variation supérieur à 25 % et est fournie à titre indicatif seulement.

8. Cette proportion a un coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

9. Cette proportion a un coefficient de variation supérieur à 25 % et est fournie à titre indicatif seulement.

10. Cette proportion a un coefficient de variation entre 15 % et 25 % et doit être interprétée avec prudence.

Figure 10.1
Statut d'emploi, personnes de 18-64 ans avec incapacité, ménages avec personnes apparentées, Québec, 1998



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

10.3 Relations sociales et activités de loisir

Les adultes qui vivent avec des personnes apparentées ayant une incapacité ont été comparés aux adultes des ménages où personne n'a d'incapacité, relativement à divers indicateurs de relations sociales et à la pratique d'activités physiques de loisir. L'indice de soutien social de ces personnes de 18 ans et plus ne se révèle pas associé au groupe de ménages, que ce soit chez les hommes ou les femmes. Il en est de même de la fréquence de pratique d'activités physiques de loisir. Le nombre d'aidants potentiels selon le groupe de ménage ne peut être vérifié faute d'effectifs suffisants.

Par ailleurs, un seul indicateur de relations sociales chez les hommes, la fréquence des rencontres sociales, tend à être associé au groupe de ménages. Ainsi, les hommes des ménages où une personne apparentée a une incapacité (groupe 1) tendent à avoir des rencontres sociales plus fréquentes que ceux des ménages comprenant une personne apparentée et une autre personne avec incapacité (données non présentées).

10.4 État de santé physique et mentale

L'association entre divers indicateurs de santé physique et mentale et le groupe de ménages a été vérifiée chez les hommes et les femmes adultes vivant avec une personne apparentée ayant une incapacité. Aucune association n'a été relevée chez les femmes vivant avec ces personnes. Chez les hommes, on ne peut vérifier l'association entre la perception de l'état de santé et le groupe de ménages, faute d'effectifs suffisants. Cependant, la consommation de médicaments prescrits, la consultation de professionnels de la santé ainsi que l'indice de détresse psychologique sont associés au groupe de ménages.

Tel qu'illustré au tableau 10.8, la consommation de médicaments prescrits, au cours d'une période de deux jours, est plus élevée chez les hommes des ménages comprenant une personne apparentée ayant une incapacité : 44 % c. 16 %. Cette différence avec le groupe sans personne ayant une incapacité s'observe chez les deux groupes comprenant une personne avec incapacité. De même, la consultation d'un professionnel de la santé tend à être plus fréquente chez les hommes de ces deux premiers groupes.

En ce qui a trait à la santé mentale, les hommes du groupe où une personne apparentée seulement a une incapacité sont peu nombreux au niveau élevé à l'indice de détresse psychologique, comparés à ceux du groupe où personne n'a d'incapacité (5,5 % c. 29 %), ce qui dénote moins de détresse psychologique chez eux. Le groupe où une personne apparentée et une autre personne ont une incapacité est semblable au groupe sans incapacité à cet égard.

Tableau 10.8

Indicateurs de l'état de santé physique et mentale, hommes de 18 ans et plus autres que la personne apparentée ayant une incapacité, ménages avec personnes apparentées, Québec, 1998

	Ménages avec incapacité			Ménages où personne n'a d'incapacité
	Personne apparentée avec incapacité	Personne apparentée et autre personne avec incapacité	Total des ménages avec incapacité	
	%			
Consommation de médicaments prescrits (2 jours)	42,5 *	48,7 **	44,4	15,7 *
Consultation d'un professionnel de la santé (2 semaines)	27,0 **	30,6 **	28,2 *	15,0 *
Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique	5,5 **	24,4 **	11,8 **	29,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

10.5 Synthèse et discussion

Les ménages à l'étude dans ce chapitre sont composés d'adultes unis par des liens de parenté autres que ceux de parent-enfant (frères et sœurs, etc.); les ménages à trois générations sont aussi inclus dans ce type lorsqu'un des grands-parents a une incapacité. Ces ménages peuvent être familiaux ou non familiaux; s'il s'agit de ménages familiaux, la personne ciblée avec incapacité ne fait pas partie de la famille principale. Le quart des ménages de ce type comprennent, en plus de la personne apparentée, une autre personne ayant une incapacité.

Les personnes ayant une incapacité et vivant avec une personne apparentée sont surtout des femmes (66 %). La majorité sont des personnes âgées, mais on trouve tout de même dans ce groupe des personnes de tout âge. Plus de la moitié de ces personnes sont classées comme dépendantes à l'indice de désavantage et six sur dix déclarent avoir besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne. Les personnes apparentées font partie de ménages de types très variés puisqu'elles vivent dans des familles avec enfants, avec des couples sans enfants ou dans d'« autres » ménages. Le groupe de ménages où sont présentes au moins une personne apparentée ainsi qu'une autre personne avec incapacité se distingue, étant composé presque exclusivement de ménages

familiaux avec ou sans enfants; les familles monoparentales y sont particulièrement présentes.

La composition variée des ménages se reflète sans doute dans la diversité des sources d'aide des personnes avec incapacité : 57 % reçoivent l'aide de frères, sœurs ou autres personnes apparentées, 42 % reçoivent l'aide de leurs fils ou filles; les autres sources d'aide sont toutes présentes mais dans des proportions plus faibles et très imprécises. Les sources familiales d'aide cohabitent possiblement avec la personne aidée, mais l'enquête ne permet pas de le vérifier; on sait cependant que dans six ménages sur dix, deux adultes ou plus vivent avec la personne apparentée ayant une incapacité. Soulignons aussi que ces adultes qui composent les ménages, outre les personnes avec incapacité ciblées, sont pour moitié des hommes et pour moitié des femmes et sont, dans environ neuf cas sur dix, des personnes de moins de 65 ans.

On n'observe pas d'association entre le groupe de ménages et les indicateurs socioéconomiques de scolarité ou de revenu. Il est possible que le cumul des revenus des personnes composant ces ménages permette de limiter l'impact économique de l'incapacité d'un de leurs membres; plus du tiers de ces ménages comprennent deux adultes, en plus de la personne avec incapacité, et plus de la moitié de ces ménages en comprennent trois ou

plus. Cependant, il en est de même de la perception de sa situation financière, un indicateur individuel déclaré par la personne elle-même. Rappelons que les effectifs de ce type de ménage ne sont pas très importants et qu'en conséquence la puissance statistique des tests est assez limitée.

Dans ces ménages, selon les indicateurs utilisés en vue de mesurer l'impact possible de la présence d'une personne ayant une incapacité sur les autres membres du ménage, ce sont les hommes qui semblent surtout affectés. Ces derniers, s'ils font partie d'un ménage avec personne apparentée ayant une incapacité, ont plus souvent consommé des médicaments prescrits et ont plus souvent tendance à avoir consulté un professionnel de la santé que les hommes d'un ménage sans personne ayant une incapacité. De plus, la tendance à une vie sociale moins active (rencontres moins fréquentes) chez les hommes du groupe où une personne apparentée et une autre personne ont une incapacité pourrait être liée justement à la présence d'une autre personne avec incapacité, possiblement eux-mêmes.

Une relation paradoxale est observée, inverse à celle attendue. Il s'agit de la relation entre le niveau à l'indice de détresse psychologique et le groupe de ménages chez les hommes, ceux du groupe comprenant une personne apparentée avec incapacité (et non une autre personne avec incapacité) ayant moins de détresse psychologique que ceux du groupe de comparaison (où personne n'a d'incapacité). Cette relation ne devrait pas être liée à l'âge quelque peu différent entre les groupes de ménages, et demeure donc inexpiquée. Quoi qu'il en soit, si la présence d'une personne apparentée avec incapacité affecte les hommes qui vivent dans le même ménage, il semble que ce soit sur le plan de la santé physique plus que sur celui de la santé psychologique.

Par ailleurs, l'absence d'associations relevées chez les femmes pourrait être liée au fait que le soutien apporté aux personnes ciblées ayant une incapacité repose sur plusieurs personnes, ce que laisse croire la diversité des sources d'aide déclarées. De plus, il pourrait refléter la diversité des liens unissant ces personnes avec incapacité aux autres membres du ménage, un facteur que

l'on sait associé à l'impact sur les aidants naturels. Dans un autre ordre d'idées, cette absence d'associations pourrait être causée par la diversité des situations dans ces ménages très diversifiés, d'où des effets variables selon le type de ménage et les personnes de soutien. Des facteurs, non pris en considération dans ces analyses, pourraient expliquer le choix des personnes apparentées de cohabiter et intervenir dans les associations observées ou dans l'absence observée d'associations.

Rappelons que les relations observées entre les variables ne doivent pas être interprétées comme des relations de cause à effet, une enquête de ce type ne permettant pas de le faire. Finalement, l'intérêt de ce chapitre réside principalement en une meilleure connaissance de ce type de ménage où les personnes apparentées avec incapacité sont surtout des aînés et cohabitent en majorité avec au moins deux autres adultes. Elles ont en majorité besoin d'aide et en reçoivent d'ailleurs de sources variées, mais plus du tiers ont des besoins non comblés.